

# Espace Information Famille



## Présentation:

**L'Espace Information Famille** de la Communauté de Communes Berg et Coiron est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de documentation à destination des familles afin de répondre aux besoins d'accueil de leurs enfants de 0 à 6 ans :

- Accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile),
- Accueil collectif,
- Informations sur les activités proposées par les structures locales petite enfance-  
enfance : accueil de loisirs, ludothèque, bibliothèque, activités périscolaire...

Vous êtes parents ou futurs parents, **L'Espace Information Famille** vous reçoit sur **rendez- vous** pour vous aider à trouver le mode d'accueil pour votre enfant le plus adapté à votre situation.

<b>Permanences :</b>	<b>Lundi, Mardi, Jeudi de 13h30 à 16h30</b>
----------------------	---

**L'Espace Information Famille** après présentation des différents types d'accueil, peut vous proposer, si vous le souhaitez, une simulation concernant le coût des différents modes d'accueil pour votre enfant.

## Recherche de mode d'accueil :

Lors de l'entretien, vous pourrez remplir la **fiche de pré inscription** précisant vos besoins et vos choix pour l'accueil de votre enfant. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, ainsi qu'un justificatif de votre employeur.

- **Si vous choisissez l'ACCUEIL INDIVIDUEL (assistantes maternelles, garde à domicile...) :**

**L'Espace Information Famille** vous propose :

- La liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire et leurs disponibilités. Dans ce cas, en tant que futurs employeurs, vous établirez un contrat de travail avec votre future salariée.

- Les différents organismes assurant la garde à domicile.

Nous vous remercions de nous tenir informés des suites de votre recherche.

- **Si vous choisissez l'ACCUEIL COLLECTIF (Crèche Multi accueil) :**

On distingue deux types d'accueil : l'accueil régulier et l'accueil occasionnel.

Dans les deux cas, vous devrez remplir la fiche de demande de pré inscription.

Les demandes sont étudiées par la commission d'admission qui réunit : des élus de la communauté de communes Berg et Coiron, la coordinatrice enfance/ jeunesse, la directrice du multi accueil, l'animatrice de l'Espace Information Famille, ainsi qu'une professionnelle PMI.

Elle a pour objet de lister et prioriser les demandes des familles selon des critères pré établis (lieu d'habitation, situation sociale, familiale, professionnelle, problèmes médicaux...)

A l'issue de la Commission d'Admission, une réponse écrite vous sera envoyée :

- **si la décision est favorable** : Vous avez un délai de 15 jours pour prendre rendez-vous auprès du responsable de la structure, afin de valider l'inscription de votre enfant. Sans réponse de votre part la place sera attribuée à une autre famille.

- **si la décision est défavorable** : si vous souhaitez reconduire votre demande pour la commission suivante, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse ci-joint au courrier ; sinon vous pouvez nous contacter pour étudier un autre mode d'accueil.

N'hésitez pas à déposer votre dossier auprès de la commission d'attribution des places, même si vous pensez ne pas être « recevable ». Toute situation est étudiée et en fonction des périodes, beaucoup de places peuvent se libérer !